****

ACCORD-CADRE de travaux

d'entretien, de réparations et de maintenance

LOT N°04 : Plomberie Sanitaires

Aéroport d’Ajaccio napoléon bonaparte

**Cahier des Clauses Techniques Particulières**

**SOMMAIRE**

[I/ Généralités 4](#_Toc192579472)

[II/ TRAVAUX COMPRIS DANS LA PRESTATION DE L’ENTREPRISE 4](#_Toc192579473)

[III/ CONTRAINTES PARTICULIERES 4](#_Toc192579474)

[3.1. Prescriptions générales : 4](#_Toc192579475)

[3.2. Sous-traitance : 5](#_Toc192579476)

[IV/ DESCRIPTION DES OUVRAGES 6](#_Toc192579477)

[000. GENERALITES 6](#_Toc192579478)

[100. RESEAUX DE DISTRIBUTION 6](#_Toc192579479)

[101. DISTRIBUTION CUIVRE 6](#_Toc192579480)

[102. DISTRIBUTION MULTICOUCHE 6](#_Toc192579481)

[103. DISTRIBUTION PVC PRESSION 6](#_Toc192579482)

[104. DISTRIBUTION PEHD 6](#_Toc192579483)

[105. ACCESSOIRES PLOMBERIE - FOURNITURE ET POSE 6](#_Toc192579484)

[105.1. Robinetterie diverses, vannes 6](#_Toc192579485)

[105.2 Détendeurs, disconnecteurs, réducteurs 6](#_Toc192579486)

[105.3 Clapets et nourrices 7](#_Toc192579487)

[105.4 Compteur divisionnaire, manomètre 7](#_Toc192579488)

[105.5 Anti-béliers 7](#_Toc192579489)

[105.6 Flexibles de raccordement 7](#_Toc192579490)

[200. RESEAUX D’EVACUATION 7](#_Toc192579491)

[201. EN PVC 7](#_Toc192579492)

[202. EN FONTE SME 7](#_Toc192579493)

[203. EN FONTE SMU 7](#_Toc192579494)

[204. ACCESSOIRES D’EVACUATION (AERATEURS, SIPHONS) – FOURNITURE SUR CATALOGUE 7](#_Toc192579495)

[205. ACCESSOIRES D’EVACUATION (AERATEURS, SIPHONS) – POSE 7](#_Toc192579496)

[300. CALORIFUGEAGE DE CANALISATIONS ET PROTECTIONS : FOURNITURE ET POSE 8](#_Toc192579497)

[301. CALORIFUGEAGE DE CANALISATIONS 8](#_Toc192579498)

[302. ISOLATION DES TUYAUTERIES 8](#_Toc192579499)

[303. GAINES DE PROTECTIONS 8](#_Toc192579500)

[400. PRODUCTION EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS) 8](#_Toc192579501)

[401. FOURNITURES EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS) DIVERSES - SUR CATALOGUE 8](#_Toc192579502)

[402. PRODUCTION EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS) – POSE SEULE 8](#_Toc192579503)

[500. SANITAIRES 8](#_Toc192579504)

[501. FOURNITURES SANITAIRES DIVERSES SUR CATALOGUE 9](#_Toc192579505)

[502. APPAREILS SANITAIRES - POSE SEULE D'EQUIPEMENTS 9](#_Toc192579506)

[502.1 Receveur de douche 9](#_Toc192579507)

[502.2 Lavabos, lave-mains, vasques 9](#_Toc192579508)

[502.3 Eviers et meubles sous évier 9](#_Toc192579509)

[502.4 WC, urinoirs 9](#_Toc192579510)

[502.5 Ecran de douches et pare bains 9](#_Toc192579511)

[502.6 Autres accessoires (porte rouleau, sèche-main, porte savon…) 9](#_Toc192579512)

[503. APPAREILS SANITAIRES POUR HANDICAPES - POSE SEULE 9](#_Toc192579513)

[503.1 Receveur de douche extra-plat 9](#_Toc192579514)

[503.2 Lavabos, lave-mains, vasques 9](#_Toc192579515)

[503.3 Eviers et meubles sous évier 9](#_Toc192579516)

[503.4 WC, urinoirs 10](#_Toc192579517)

[503.5 Autres accessoires (barre, béquille…) 10](#_Toc192579518)

[600. ROBINETTERIE 10](#_Toc192579519)

[601. FOURNITURES ROBINETTERIE DIVERSES SUR CATALOGUE 10](#_Toc192579520)

[602. ROBINETTERIE - POSE SEULE 10](#_Toc192579521)

[602.1 Pour douches 10](#_Toc192579522)

[602.2 Pour lavabos et vasques 10](#_Toc192579523)

[602.3 Pour évier 10](#_Toc192579524)

[700. PERCEMENTS, SAIGNEES ET SCELLEMENTS 10](#_Toc192579525)

[800. TRAVAUX DE DEPOSE 11](#_Toc192579526)

[900. ENTRETIEN, TRAITEMENT, NETTOYAGE DES RESEAUX ET EQUIPEMENTS 11](#_Toc192579527)

[901. RECHERCHE DE FUITES 11](#_Toc192579528)

[902. INSPECTION VIDEO 11](#_Toc192579529)

[903. REVISION 11](#_Toc192579530)

[904. DETARTRAGE CANALISATIONS, BALLONS ECS 11](#_Toc192579531)

[905. DESINFECTION DU RESEAU 12](#_Toc192579532)

[906. TRAITEMENT ANTI-LEGIONNELLES : Par choc thermique 12](#_Toc192579533)

[907. TRAITEMENT ANTI-LEGIONNELLES : Par hyper chloration 12](#_Toc192579534)

[1000. TRAVAUX DE PETITES INTERVENTIONS 12](#_Toc192579535)

1. Généralités

Le présent marché a pour objet les travaux d’entretien, de réparation et de maintenance de l’aéroport d’Ajaccio Napoléon Bonaparte.

Les travaux concernent plusieurs bâtiments dont certains sont situés en zone réservée d’aérodrome.

Ce marché devra permettre à l’exploitant de ces bâtiments (CCI de Corse) de programmer des travaux neufs, d’entretien ou de réparations curatives, pour les corps d’états objets de ce lot.

1. TRAVAUX COMPRIS DANS LA PRESTATION DE L’ENTREPRISE

Ce C.C.T.P. regroupe des prestations de travaux diverses, décrites dans le chapitre IV.

Les zones de travaux pour chaque entité peuvent se situer en zone publique et réservée (plan côté ville/côté piste). L’entrepreneur en tiendra compte pour l’établissement de ses prix.

Le programme de travail se fera conjointement entre le titulaire et les représentants du maître d’ouvrage de façon à tenir compte des impératifs de l’exploitation et/ou d’une éventuelle co-activité en raison d’autres travaux en cours dans les zones publique ou réservée.

Certains travaux pourront être réalisés de nuit pour tenir compte des impératifs d’exploitation.

1. CONTRAINTES PARTICULIERES

* 1. Prescriptions générales :

Les accès (lieu et horaires) du chantier seront définis avant chaque commande, en accord avec le Maître d'Ouvrage.

Les frais d'engins spéciaux ou de prestations manuelles et mécaniques spécifiques et nécessaires ainsi que la fourniture seront inclus dans le prix.

L'entrepreneur ne pourra jamais arguer que des erreurs ou omissions aux plans et aux devis puissent le dispenser d'exécuter tous les travaux indispensables à leur parfait achèvement ou fassent l'objet d'une demande de supplément de prix.

L'application de tous les textes concernant les règles de construction ou les différents règlements de sécurité propres au type de travaux qui seront parus avant l'établissement du marché reste à la charge des entreprises.

Par ailleurs, du fait de sa soumission, l’Entrepreneur est réputé :

* avoir pleine connaissance du site, de tous les documents et éléments d’information généraux en relation avec l’Entreprise.
* avoir apprécié exactement toutes les conditions d’exécution des ouvrages et s’être parfaitement rendu compte de leur nature, de leur importance et de leurs particularités.
* avoir contrôlé toutes les conditions des documents du dossier d’appel d’offres et s’être assuré qu’elles étaient exactes, concordantes, complémentaires et suffisantes.

Aucune réclamation, liée d’une façon quelconque à la méconnaissance ou à une connaissance imparfaite des éléments susvisés ne sera admise de la part de l’Entreprise.

Si le chantier est situé dans un lieu public fréquenté, il devra en toute phase présenter un aspect propre et ordonné.

* 1. Sous-traitance :

Dans le cadre de ses prestations, l’entreprise pourra sous-traiter la réalisation des travaux. Néanmoins, l’utilisation de la sous-traitance fera l’objet d’une validation préalable de la CCI de Corse.

En aucun cas, les prestations confiées à la sous-traitance ne permettront à l’entreprise titulaire du marché de dégager sa responsabilité notamment en ce qui concerne la garantie. L’entreprise doit s’assurer que la réalisation des prestations confiées à un sous-traitant est faite dans les règles de l’art.

1. DESCRIPTION DES OUVRAGES

# 000. GENERALITES

Les prestations suivantes comprennent toutes sujétions de protection des lieux et nettoyage après travaux.

Les prestations suivantes comprennent toutes sujétions pour travaux en hauteur, les échafaudages et agrès, pour location, pose, dépose, double transport et toutes sujétions de travail sur ces échafaudages.

L'entreprise prévoira tous les dispositifs permettant de garantir la sécurité du personnel pendant le déroulement des travaux.

# 100. RESEAUX DE DISTRIBUTION

### 101. DISTRIBUTION CUIVRE

Fourniture et pose de tube cuivre en distribution y compris raccords, brasure à l’argent, fixations par colliers isophoniques, et tout accessoires nécessaires (vannes d'isolement par groupe d'appareils et appareils isolés,…)

Diamètres détaillés dans BPU

### 102. DISTRIBUTION MULTICOUCHE

Fourniture et pose de tube multicouche en distribution y compris raccords, et tout accessoires nécessaires.

Diamètres détaillés dans BPU.

### 103. DISTRIBUTION PVC PRESSION

Réseau de distribution principale réalisé en tube pvc M1 série "adduction-pression"

Avec:

- fourreaux aux traversées des parois

- supports à coupure phonique

- vannes d'isolement sur les antennes principales

- anti béliers aux points hauts

- robinets de vidange aux points bas

- raccords et accessoires nécessaires

Diamètres détaillés dans BPU

### 104. DISTRIBUTION PEHD

Fourniture et pose de tube PEHD en distribution y compris raccords, et tout accessoires nécessaires.

Diamètres détaillés dans BPU.

### 105. ACCESSOIRES PLOMBERIE - FOURNITURE ET POSE

#### 105.1. Robinetterie diverses, vannes

Fourniture et pose de robinetterie diverse, bouche d'arrosage, et de vannes d’arrêt y compris toutes sujétions d’installation, accessoires, façon de joint et raccordement.

#### 105.2 Détendeurs, disconnecteurs, réducteurs

Fourniture et pose de robinetterie diverse, bouche d'arrosage, et de vannes d’arrêt avec détendeurs, disconnecteurs et réducteurs y compris toutes sujétions d’installation, accessoires, façon de joint et raccordement.

#### 105.3 Clapets et nourrices

Fourniture et pose de robinetterie diverse, bouche d'arrosage, et de vannes d’arrêt avec clapets non retour taraudés universels, filtre à tamis avec robinet de rinçage taraudé et nourrices y compris toutes sujétions d’installation, accessoires, façon de joint et raccordement.

#### 105.4 Compteur divisionnaire, manomètre

Fourniture et pose de compteurs divisionnaires raccordable GTC/GTB ou de manomètre, y compris toutes sujétions d’installation, accessoires, façon de joint et raccordement.

#### 105.5 Anti-béliers

Fourniture et pose de dispositif anti-bélier, à membrane ou à ressort selon modèle adapté au diamètre de la canalisation quel que soit le matériau de celle-ci y/c toutes sujétions d'installation d'accessoires, de façon de joint et de raccordement.

#### 105.6 Flexibles de raccordement

Fourniture et pose de flexible de raccordement de diamètre adapté, fixe ou extensible, en acier inox, comprenant les écrans d'entrée et de sortie, les joints, y/c toutes sujétions d'installation d'accessoires, de façon de joint et de raccordement.

# 200. RESEAUX D’EVACUATION

### 201. EN PVC

Fourniture et pose de canalisation d’évacuation en PVC haute densité et résistance chimique pour collecteur ou chute comprenant façon de joints, coupes, fixation par colliers et joints collés y compris sujétions de pose et d’accessoires, de pose et d’adaptateurs.

Diamètres définis dans BPU.

### 202. EN FONTE SME

Fourniture et pose de canalisation d’évacuation en fonte SME pour collecteur ou chute comprenant façon de joints, coupes, fixation par colliers et joints collés y compris sujétions de pose et d’accessoires, de pose et d’adaptateurs.

Diamètres définis dans BPU.

### 203. EN FONTE SMU

Fourniture et pose de canalisation d’évacuation en fonte SMU pour collecteur ou chute comprenant façon de joints, coupes, fixation par colliers et joints collés y compris sujétions de pose et d’accessoires, de pose et d’adaptateurs.

Diamètres définis dans BPU.

### 204. ACCESSOIRES D’EVACUATION (AERATEURS, SIPHONS) – FOURNITURE SUR CATALOGUE

Fourniture d’aérateur, siphons de sols ou muraux et autres accessoires sur catalogue.

Le coefficient à porter au BPU sera du type 0,60 dans le cas d'une remise de 40% sur tarif public.

### 205. ACCESSOIRES D’EVACUATION (AERATEURS, SIPHONS) – POSE

Pose d’aérateur, siphons de sols ou muraux, et autres accessoires y compris toutes sujétions de mise en place, collage ou scellement et fixation.

# 300. CALORIFUGEAGE DE CANALISATIONS ET PROTECTIONS : FOURNITURE ET POSE

### 301. CALORIFUGEAGE DE CANALISATIONS

Les travaux comprennent la fourniture et la pose de gaines flexibles en mousse synthétique thermoplastique d'une épaisseur minimale de 13 mm, y compris toutes sujétions de coupes, raccords et collages.

### 302. ISOLATION DES TUYAUTERIES

La prestation comprend la fourniture et la pose d'une isolation à base de matelas de laine ou coquille de laine de roche avec revêtement extérieur en feuilles et couches PVC.

### 303. GAINES DE PROTECTIONS

Gaines annelées de type CINTROPLAST ou équivalent à libre dilatation ou rigide PVC pour canalisations encastrées et traversées de maçonnerie.

# 400. PRODUCTION EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS)

### 401. FOURNITURES EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS) DIVERSES - SUR CATALOGUE

Afin de permettre le règlement des fournitures non répertoriées au bordereau, le titulaire devra appliquer, après accord du maître d'œuvre, les remises prévues au BPU.

Remises à appliquer sur tarifs publics de fournitures, y compris équipements et accessoires non répertoriés au bordereau.

Le coefficient à porter au BPU sera du type 0,60 dans le cas d'une remise de 40% sur tarif public.

Certains matériels doivent être adaptés à l'existant ou peuvent être nécessités de part leur technologie intéressant la CCI de Corse. Lorsque ces articles ne figureront pas au bordereau, le Maître d'Ouvrage pourra choisir dans les catalogues de fournisseur des grandes marques référencées.

Les postes concernées comporteront la part de prix du fournisseur déterminé sur la base du tarif public.

L'entreprise indique par catégorie de fourniture la remise qu'elle consent sur ce tarif public. Aucun frais ne sera ajouté. Les coûts de main d'œuvre étant indiqués dans les postes " Pose seule d'Equipements " du BPU.

La remise consentie doit être une moyenne applicable à toute marque de matériel susceptible de correspondre à une installation donnée - Notamment dans le cas d'un remplacement équivalent à l'existant

### 402. PRODUCTION EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS) – POSE SEULE

Pose seule de chauffe-eau électrique pour eau chaude sanitaire y compris présentation, fixation et raccordement sur alimentation électrique, eau et évacuation, avec résistance hors d’eau.

Chauffe-eau type mural avec groupe de sécurité comprenant accessoires de fixation et joints. Raccordement électrique y compris protection, vidange siphonnée y compris siphon PVC à entrevoir et raccordement sur tube d’évacuation en attente, avec résistance hors d’eau.

Fourniture et pose d'accessoires pour chauffe-eau, trépied, coude, siphon, soupape, groupe de sécurité, réducteurs de pression, raccord isolant diélectrique, … y compris toutes sujétions de pose et d'adaptation.

# 500. SANITAIRES

### 501. FOURNITURES SANITAIRES DIVERSES SUR CATALOGUE

Afin de permettre le règlement des fournitures non répertoriées au bordereau, le titulaire devra appliquer, après accord du maître d'œuvre, les remises prévues au BPU.

Remises à appliquer sur tarifs publics de fournitures, y compris équipements et accessoires non répertoriés au bordereau.

Le coefficient à porter au BPU sera du type 0,60 dans le cas d'une remise de 40% sur tarif public.

Certains matériels doivent être adaptés à l'existant ou peuvent être nécessités de part leur technologie intéressant la CCI de Corse. Lorsque ces articles ne figureront pas au bordereau, le Maître d'Ouvrage pourra choisir dans les catalogues de fournisseur des grandes marques référencées.

Les postes concernées comporteront la part de prix du fournisseur déterminé sur la base du tarif public.

L'entreprise indique par catégorie de fourniture la remise qu'elle consent sur ce tarif public. Aucun frais ne sera ajouté. Les coûts de main d'œuvre étant indiqués dans les postes " Pose seule d'Equipements " du BPU.

La remise consentie doit être une moyenne applicable à toute marque de matériel susceptible de correspondre à une installation donnée - Notamment dans le cas d'un remplacement équivalent à l'existant.

### 502. APPAREILS SANITAIRES - POSE SEULE D'EQUIPEMENTS

Cet ensemble de prix unitaires permet de régler le coût d'une prestation particulière à caractère exceptionnel composé d'un prix de fourniture sur catalogue après application de la remise convenue au BPU et de prix de main d'œuvre d'un produit fini en ordre de marche livré aux conditions contractuelles générales.

Les petites fournitures, accessoires et divers transport, déplacement etc. … étant réputées incluses à l'ensemble.

#### 502.1 Receveur de douche

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions.

#### 502.2 Lavabos, lave-mains, vasques

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions.

#### 502.3 Eviers et meubles sous évier

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions.

#### 502.4 WC, urinoirs

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions.

#### 502.5 Ecran de douches et pare bains

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions.

#### 502.6 Autres accessoires (porte rouleau, sèche-main, porte savon…)

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions.

### 503. APPAREILS SANITAIRES POUR HANDICAPES - POSE SEULE

Pose seule d'éléments sanitaires ou accessoires destinés à l'usage des personnes handicapées.

Les fixations de ces éléments devront correspondre aux normes en vigueur ou à défaut aux mesures données par le maître d'ouvrage. Les poignées seront non corrosives et d'un diamètre compris entre 28 et 36 mm.

#### 503.1 Receveur de douche extra-plat

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions.

#### 503.2 Lavabos, lave-mains, vasques

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions.

#### 503.3 Eviers et meubles sous évier

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions.

#### 503.4 WC, urinoirs

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions.

#### 503.5 Autres accessoires (barre, béquille…)

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions.

# 600. ROBINETTERIE

### 601. FOURNITURES ROBINETTERIE DIVERSES SUR CATALOGUE

Afin de permettre le règlement des fournitures non répertoriées au bordereau, le titulaire devra appliquer, après accord du maître d'œuvre, les remises prévues au BPU

Remises à appliquer sur tarifs publics de fournitures, y compris équipements et accessoires non répertoriés au bordereau.

Le coefficient à porter au BPU sera du type 0,60 dans le cas d'une remise de 40% sur tarif public.

Certains matériels doivent être adaptés à l'existant ou peuvent nécessiter de par leur technologie un intérêt certain pour la CCI de Corse. Lorsque ces articles ne figureront pas au bordereau, le Maître d'Ouvrage pourra choisir dans les catalogues de fournisseur des grandes marques référencées PORCHER / ALLIA / GROHE / Idéal Standard ou équivalent.

Les postes concernées comporteront la part de prix du fournisseur déterminé sur la base du tarif public.

L'entreprise indique par catégorie de fourniture la remise qu'elle consent sur ce tarif public. Aucun frais ne sera ajouté. Les coûts de main d'œuvre étant indiqués dans les postes " Pose seule d'Equipements " du BPU.

La remise consentie doit être une moyenne applicable à toute marque de matériel susceptible de correspondre à une installation donnée - Notamment dans le cas d'un remplacement équivalent à l'existant.

## 

### 602. ROBINETTERIE - POSE SEULE

#### 602.1 Pour douches

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions de raccordement.

#### 602.2 Pour lavabos et vasques

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions de raccordement.

#### 602.3 Pour évier

Prix moyen pour la pose y compris toutes sujétions de raccordement.

# 700. PERCEMENTS, SAIGNEES ET SCELLEMENTS

Percement de trous et réalisation de tranchées pour passage, encastrement et scellement de fourreaux dans murs, cloisons ou planchers. Y compris toutes sujétions d’exécution, de fourniture et de raccord d’enduit.

Réalisation de percements comprenant l’exécution du travail à l’aide de matériels adéquats, toutes les sujétions d’exécution ainsi que les raccords avec l’existant (enduit et peinture).

Scellements d’ouvrages comprenant la présentation, la mise à niveau, le collage ou le scellement, y compris toutes sujétions d’exécution (peinture).

Raccords d’enduit en plâtre ou en ciment y compris fourniture, piochement préalable et toutes sujétions de finition (peinture).

Nettoyage du chantier et évacuation des gravois.

# 800. TRAVAUX DE DEPOSE

Dépose d’appareils sanitaires en conservation ou non y compris mise en dépôt sur place ou évacuation.

Dépose de la robinetterie, y compris toutes sujétions de dépose, de découpe et d’évacuation.

Dépose de réseaux d’évacuation ou d’alimentation tous matériaux, y compris toutes sujétions de dépose, de tamponnage ou de raccordement, ainsi que vidanges, coupes, débrasage et dépose des fixations.

Dépose d’appareils de production d’eau chaude sanitaire en conservation ou en évacuation y compris mise en dépôt, dépose des vidanges et des canalisations attenantes y compris isolation et vidage du circuit ainsi que l'évacuation aux décharges et le paiement des taxes afférentes.

# 900. ENTRETIEN, TRAITEMENT, NETTOYAGE DES RESEAUX ET EQUIPEMENTS

### 901. RECHERCHE DE FUITES

Recherche de fuites sur adduction d'eau intérieur et extérieur avec matériel adapté.

Comprenant :

* Sectorisation des réseaux avec aiguille de localisation et détecteur.
* Intervention de campage d'écoute de nuit par électroacoustique et microphone de sol.
* Traçage du réseau défectueux.
* Localisation du point de fuite avec sonde d'insertion d'écoute.
* Fuite détectée sous pression.

### 902. INSPECTION VIDEO

Inspection vidéo préventive ou ponctuelle à l'aide d'appareils munis de mini caméras filoguidées ou radioguidées, intervention à la journée ou à la demi-journée comprenant toutes les sujétions d'ouvertures de regards, de siphons, de bouchons etc. ainsi que leur fermeture et le nettoyage de l'endroit à la fin des travaux.

### 903. REVISION

Travaux de révision, réparation ou remplacement sur robinetterie, vidage, siphon, réservoir et cuvette WC. Travaux comprenant la vidange, la remise en charge, la purge du réseau d’alimentation.

Remplacement de garniture de robinetterie, comprenant le démontage de la tête, le remplacement de la garniture, rodage de siège, graissage et remontage. Révision sur vidage et siphon comprenant le démontage, remontage et la façon des joints.

Révision des réservoirs de chasse, comprenant nettoyage, réglage et contrôle du mécanisme et remplacement des joints d’étanchéité. Y compris toutes les sujétions de mise en œuvre et d’adaptation pour l’ensemble de ces travaux d’entretien et de réparation.

### 904. DETARTRAGE CANALISATIONS, BALLONS ECS

Opération consistant à :

* Isoler et vidanger le circuit ou ballon concerné
* Injecter un produit à base de silicates ou polyphosphates à l'aide d'une centrale de traitement
* Rincer jusqu'à disparition complète des produits utilisés
* Remettre en service le circuit ou l'appareil concerné et fournir un PV d'intervention.

### 905. DESINFECTION DU RESEAU

Pour 5 regards et 100 m de canalisations

Nettoyage de la production :

* Isolation et vidange de la production eau chaude
* Dépose des résistances
* Dépose de la trappe de visite
* Nettoyage mécanique du ballon
* Aspiration du bas de cuve du ballon
* Remise en place de la trappe et résistances
* Démontage et nettoyage de l'échangeur à plaques
* Remontage de l'échangeur
* Dépose des brises jets sur les robinets
* Sous tirage à gros débit sur chaque point de puisage et bout de bâtiment
* Raccordement de centrale de traitement sur le réseau
* Préparation d'une solution désinfectante à base de produit adapté
* Injection de la solution dans le réseau, temps de contact 12 heures
* Contrôle de la présence de désinfectant à chaque robinet et douche à l'aide de bandelettes témoin
* Contrôle de la concentration à l'aide de bandelettes témoin avec passage régulier sur chaque robinet en effectuant des sous tirages
* Dépose de centrale de traitement
* Rinçage de centrale de traitement jusqu'à non présence de produit désinfectant
* Rinçage par sous tirage à gros débit sur chaque point de puisage jusqu'à non présence de produit désinfectant (à l'aide de bandelettes témoin)
* Remise en service de l'installation
* Remplacement des brises jets
* Nettoyage du chantier et évacuation éventuelle aux décharges ainsi que les taxes afférentes.

### 906. TRAITEMENT ANTI-LEGIONNELLES : Par choc thermique

Opération consistant à élever la température de l'eau dans tout le réseau pour une sortie effective à 70°C de tous les robinets pendant au minimum 30 minutes. L'eau est ensuite ramenée à 55 ° C conformément à l'arrêté du 23/06/78.

Mode de métré = pour 10 points d'eau chaude.

### 907. TRAITEMENT ANTI-LEGIONNELLES : Par hyper chloration

Opération consistant à injecter du chlore (ou un dérivé équivalent) dans les réservoirs ou ballons pendant 24 heures (concentration 15 mg/litre) ou 12 heures (concentration 50 mg/litre) suivie d'une vidange et d'un rinçage soigneux de l'ensemble des canalisations.

Mode de métré = pour 10 points d'eau chaude.

# 1000. TRAVAUX DE PETITES INTERVENTIONS

Le forfait pour petites interventions s’applique dans le cas où aucune référence précise ne peut être faite à un article du BPU.

2 cas :

* soit aucune fourniture conséquente de matériel n’est nécessaire, donc dans ce cas la commande se borne au forfait retenu.
* soit une fourniture non identifiable au BPU est nécessaire, la commande s’établit en fonction du CCAP à laquelle s’ajoute le forfait d’intervention retenu.

A noter que celui-ci inclus tous les petits frais liés à ce type de prestation. (Cf. BPU)

Les forfaits des petites interventions doivent comprendre les coûts de :

* évacuations éventuelles de gravats, déchets…aux décharges
* fournitures liées aux travaux, à concurrence du forfait prévu aux postes ci-dessous
* charges, frais, petites fournitures (joints, ciment, chevilles,), taxes, aléas et bénéfices.

En aucun cas ces forfaits s'appliquent en supplément à des prix du BPU, lesquels comprennent déjà le coût des interventions de mains d'œuvre, frais généraux, aléas, bénéfices.